

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA d'HLM Vilogia.
Opérations : a/ acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux - "Jardin des Lices" -
105 et 107, avenue Pont de Vivaux - 13010 Marseille.
b/ acquisition en VEFA de 13 logements locatifs sociaux - "Les Rives de Saint Loup" -
257, Boulevard de Saint Loup - 13011 Marseille.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La SA d'HLM VILOGIA sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour 2 demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 1.215.290,25 €

Celles-ci représentent 45 % d'un montant total d'emprunts de 2.700.645,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition en VEFA).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de la SA d'HLM VILOGIA s'élève au 01/01/2019 à 23.567.918,00 €
Cet encours représente 1,79 % de l'encours garanti des organismes HLM et 1,62 % de l'encours total garanti.

Chacune de ces garantie d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre les délibérations ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

